

Consignes sur les tenues championnats 2017 basées sur le règlement FFPJP

Tenues du haut du corps homogènes obligatoires suivant les règles énoncées dans la notice ci-après, quelque soit le temps, et tout au long du championnat.

Il est interdit de porter une tenue homogène au nom d'un club autre que celui d'appartenance.

S'ils sont de mêmes couleurs et de même conception, les joueurs peuvent indifféremment porter polo, chemisette, pull ou blouson.

Une tenue correcte est exigée, il est interdit de jouer torse nu et **il est exigé de porter, pour des raisons de sécurité, des chaussures entièrement fermées protégeant les orteils et les talons.**

Ces conditions seront sans appel.

Si une équipe ne se conforme pas à cette décision sur les tenues, une réunion du jury aura lieu pour décider de l'exclusion de l'équipe.

Si des joueurs d'une même équipe portant une tenue de leur Club présentant de légères différences (liserés, couleurs un peu différentes lors d'une nouvelle commande par le Club...), **ils devront se rendre à la table de marque avant le début du championnat**, afin d'en informer les arbitres et le jury.

LISEZ ATTENTIVEMENT LA NOTICE SUR LES TENUES ACCEPTEES